



Apparences concrètes et discriminations discrètes

Philippe Liotard, Université Lyon 1

« Marcueil réalisait si absolument le type de l'homme ordinaire
que cela, en vérité, devenait extraordinaire »
Alfred Jarry, *Le Surmâle*

« ce qui reste pour toi sans conséquence peut devenir le couvercle
de mon cercueil »

Franz Kafka, *Lettre au père*

Dans *Les Hommes oubliés de Dieu*¹, Albert Cossery écrit une nouvelle intitulée « Danger de la fantaisie ». L'histoire se situe dans l'école des mendiants dirigée par le « professeur de mendicité » Abou Chawali. L'intrigue se construit sur l'émergence d'un nouveau point de vue qui le perturbe profondément, celui « du lettré » Tewfik Gad. Au centre du différend entre les deux hommes se pose la question de la légitimité de l'apparence.

Défenseur des « principes immuables de la mendicité », Abou Chawali « était partisan du réalisme le plus cru, le plus dénué de complaisance, celui qui prend les clients à la gorge [...] Il lui fallait des créatures rassemblant en elles les pires mutilations corporelles, souillées par mille maladies contagieuses et inguérissables ». Selon lui, « la force des pauvres est dans leurs guenilles et dans leurs faces de suppliciés. » Pour Tewfik Gad, au contraire, l'avenir appartenait à la psychologie, cette « science magnifique » qui efface – de son savoir savant – toute l'expérience du vieux Chawali. « Il avait tout simplement supprimé la pitié comme moyen tactique. [...] Dorénavant les pauvres ne devront plus provoquer de la pitié, mais de la sympathie. [...] cette race de pleurnicheurs incurables, aux douleurs criardes et à l'aspect mortel, devait disparaître et faire place à une foule de petites créatures habillées comme des poupées en sucre, et aux attitudes naïves et charmantes. [...] Il était certain que tous les idiots sentimentaux de la ville européenne seraient séduits par l'attrait irrésistible de ce pittoresque nouveau. »

Au centre du différend, donc, réside un choix tactique. Pour l'un comme pour l'autre, il s'agit d'infléchir, par la construction de l'apparence, le maigre chiffre d'affaire des mendiants et des mendiante. Les moyens, en revanche, sont radicalement opposés. D'un côté, Abou Chawali préconise la construction de corps repoussants, la sélection de corps monstrueux. De l'autre, Tewfik Gad défend la composition d'une apparence qui ne heurte pas les nantis, ce qu'Abou Chawali dénonce comme « danger de la fantaisie ».

Dans sa nouvelle, Cossery illustre comment l'apparence physique fonctionne dans l'acceptation ou le rejet des personnes, comment elle en fait des objets de pitié ou des sujets de sympathie. Les notions de handicap, de sexe, d'état de santé, de race, d'âge sont des éléments de l'apparence permettant de (dé)valoriser les mendiants envisagés

¹ publié pour la première fois au Caire en 1941, Albert Cossery, *Les Hommes oubliés de Dieu*, in *Œuvres complètes 1*, Editions Joëlle Losfeld, 2005.

comme des professionnels. Ce qu'il raconte, c'est que les actions humaines se font pour une grande partie d'entre elles « à la tête du mendiant ». Ce qu'il exprime aussi, c'est que les différences de traitement échappent pour une large part à celles et à ceux qui exercent une discrimination, tout autant qu'à celles et à ceux qui la subissent. Dans « Le Danger de la fantaisie » le désaccord entre Chawali et Gad porte sur la perception des différences et sur les jugements de valeur (sources de discriminations) qui leur sont spontanément associés.

Le choix de Tewfik Gad, le lettré, se justifie précisément par une compréhension de la manière dont se construisent les discriminations dans l'aumône faite aux mendiants. Il est guidé par ce qu'il analyse comme une différenciation inégalitaire de traitement, et à ce que l'apparence des mendiants va spontanément déclencher au moment de la rencontre. Il n'y a là rien de répréhensible, pas de loi, pas de Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité. Les critères sur lesquels s'appuie Tewfik Gad sont des critères sociaux : la différence de classe sociale (les pauvres, les riches), la différence d'origine (la ville européenne, les Egyptiens des quartiers pauvres), la différence de sexe, mais aussi la différence en matière de santé sont convoqués pour développer une nouvelle école de la mendicité. Conscient des discriminations produites par une trop grande différence avec les dominants (les Européens), il travaille donc à la construction d'une apparence qui puisse les séduire, notamment en mettant en scène – au grand désespoir d'Abou Chawali – la féminité de la petite Nosse « *en toilette tapageuse, le visage propre, souriant et peut-être même fardé.* »

Dans la continuité de ce préambule, la réflexion qui suit porte sur ces discriminations quotidiennes et discrètes issues d'apparences concrètes qui organisent les interactions humaines ordinaires. Comment certains détails de l'apparence peuvent-ils avoir plus d'importance que les stéréotypes les plus identifiables ? Comment des apparences relevant de techniques similaires (de soin, de maquillage, de coiffure, de modification corporelle) ou recourant à des objets de même nature (une jupe, un bijou, une coiffe) peuvent-elles engendrer des jugements différents sur les personnes ? Et sur quoi se construit ce jugement ?

La discussion porte sur le fait que ces apparences concrètes fonctionnent, c'est mon hypothèse, comme un élément important de discriminations. Les personnes ayant à prendre une décision impliquant une autre personne sur laquelle elles ont une autorité institutionnelle ou symbolique, ou vis-à-vis de laquelle elles exercent une position dominante, peuvent faire des choix qui sont des choix « à la tête du client », sans en avoir conscience. Cette discussion sera menée à partir de pratiques contemporaines (et largement diffusées) de transformation de l'apparence : le tatouage, le piercing, les implants, les scarifications... Elle articule la question des discriminations à celle du regard : Comment regarde-t-on l'autre et que voit-on de l'autre ?

Tatouage et piercing : outils de construction de l'apparence et source de marginalité

Les modifications corporelles de l'apparence offrent la possibilité de réaliser une anthropologie du corps transformé et de saisir les conséquences de cette transformation sur les discriminations ordinaires discrètes. Depuis une trentaine d'années désormais (je situe le début de ce mouvement au début des années 1980 sur la Côte Ouest des Etats-Unis d'Amérique), l'usage des tatouages, des piercings, des scarifications, et, à partir de 1994, des implants sous-cutanés et transdermiques a donné lieu à l'émergence

de nouvelles apparences. Avant les années 1980, le tatouage est perçu comme un signe distinctif des marginaux qui affichent leur volonté de rupture avec les codes de la respectabilité. Le piercing se pratique de manière secrète dans les communautés sadomasochistes et homosexuelles à des fins érotiques. Depuis cette période, nous sommes passés d'une pratique à l'honneur dans les contre cultures ou les sous-cultures à une pratique diversifiée ou, pour le dire vite, du moment transgressif punk à la normalisation de la mode.

L'évolution historique de ces pratiques de modification de l'apparence se retrouve dans la construction de soi des individus qui expérimentent ainsi ce couple transgression-normalisation. Certaines techniques – telles le tatouage ou le piercing – paraissent être devenues suffisamment courantes pour ne plus entraîner de discrimination. D'autres – comme la scarification ou les implants – semblent au contraire génératrices d'une stigmatisation plus soutenue. La diffusion de ces pratiques d'affichage et d'ornementation traduisent-elles alors une acceptation ou bien un rejet de la différence, et dans quelle mesure acceptation et rejet génèrent-ils des traitements inégalitaires ?

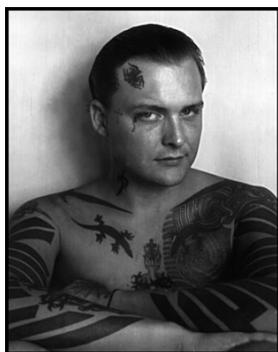
Pour y réfléchir, je vais, d'abord, développer une étude de cas, à partir de laquelle j'interrogerai les pratiques actuelles de transformation de l'apparence ainsi que leurs effets selon les usages sociaux qui en sont faits, en fonction du sexe, de l'âge ou encore des groupes d'appartenance. L'étude s'appuie sur le parcours de Ron Athey, body artist américain de 48 ans. A partir d'elle, il est possible d'exposer le parcours historique qui va du piercing secret et des tatouages antisociaux au motif tribal convenu qu'il convient aujourd'hui d'arborer pour attester de son ancrage dans l'époque. Ron Athey condense en effet sur son corps l'histoire du tatouage et du piercing contemporains.

Ron Athey quitte le foyer familial à 16 ans et se retrouve à la rue où il fréquente les punks de Los Angeles au début des années 1980. Il fréquente également les clubs gays, boit beaucoup et construit une dépendance à l'héroïne. De cette époque datent ses premiers tatouages antisociaux par leurs motifs d'abord : crâne percé d'une dague sur l'avant-bras, toile d'araignée sur la main par exemple. Mais ils le sont aussi par l'endroit où ils sont piqués : des larmes au coin de l'œil, une croix sur la tempe, une veuve noire sur le front. Le visage est marqué, ainsi que le crâne, le cou, les mains. Les motifs retenus et les surfaces encrées affichent la transgression des codes de l'apparence et la rupture avec l'ordre social. Pour Ron, c'est une manière stylisée de dire au monde « *allez-vous faire foutre* »².

Ce marquage de soi proclame l'adhésion à une contre-culture. Les discriminations dont il peut être l'objet fonctionnent plutôt pour lui comme un élément de reconnaissance. Être discriminé s'inscrit dans une interaction négative visée avec la société « mainstream », représentée par la population américaine blanche dominante. Blanc, Ron montre ainsi qu'il n'est pas un « bon blanc », d'autant qu'il affiche certains signes des « *cholos* », ces voyous chicanos auprès desquels il a vécu enfant, avec d'autres familles blanches, mais pauvres, et qui portaient des tatouages à la fois esthétiques et codés (comme les larmes). Les codes sociaux sont claires : Ron est un mauvais garçon, autodestructeur, rejetant les normes sociales. Et ça se voit. A cette époque, être tatoué, c'est être soumis au processus de marginalisation et de stigmatisation. Afficher ses tatouages, c'est signifier la marginalité. Les tatouages fonctionnent comme signe de

² Voir l'interview de Ron Athey, « L'encre et le métal », dans *Quasimodo*, n°7 (« Modifications corporelles »), Montpellier, Printemps 2003, p. 113-120.

reconnaissance entre marginaux et génèrent, en réaction, des discriminations en provenance des autorités, des prescripteurs de normalité et des groupes sociaux dominants.



Mais c'est parce qu'il était un adepte de cette pratique du tatouage le situant dans les marges de la société, que le corps de Ron Athey va se couvrir d'un autre type de tatouages qui va fournir la matrice aux usages esthétiques d'aujourd'hui. Il se trouve à Los Angeles au moment où des tatoueurs comme Bob Roberts, Leo Zulueta, Dan Thome, Don Hardy et Hanky Panky cherchent des modèles pour explorer une nouvelle approche du tatouage. Ces artistes vont explorer des formes d'inscription qui ne sont plus destinées à marquer l'opposition à la société. Sur la Côte Ouest américaine, ils importent des styles venus des îles du Pacifique et les retravaillent à des fins esthétiques. Parallèlement, le milieu du sexe underground expose des piercings dans les bars fétichistes et Jim Ward crée *Gauntlet*, la première boutique de piercing au monde, en 1975 à Los Angeles. Sans pouvoir imaginer que vingt ans plus tard, le tatouage tribal et le piercing au nombril seraient devenus des éléments de mode des jeunes filles des bonnes familles qui stipendiaient son apparence, Ron Athey couvre son corps de motifs à visée résolument esthétique et expérimente le piercing.

Son apparence est définitivement en rupture avec les aspects sociaux légitimes. Débutés il y a maintenant près de trente ans, ses actes de modifications de l'apparence l'exposent sans doute aux discriminations. Ses tatouages sur le visage, le crâne ou les mains risquent fort de le priver d'un emploi dans une banque. Mais comme il le dit en souriant, il ne cherchera jamais à travailler dans une entreprise américaine conservatrice. D'un autre côté, l'originalité de son apparence lui assure au contraire une attention toute particulière dans de nombreux espaces. Son statut d'artiste et son charisme font de Ron Athey une personne respectée et admirée dans les milieux dans lesquels il évolue. Et lorsqu'il donne une conférence à l'Université sur son travail, son look n'ôte en rien l'intérêt de son auditoire.



En matière de discrimination, le contexte et le statut social sont en effet à prendre en compte. Le jugement porté sur les apparences varie selon le lieu et le type d'interactions sociales, mais aussi selon le système symbolique dans lequel il s'établit. Le sens et la valeur que prennent tatouages et piercings ont varié dans le temps et continuent à varier d'un environnement à l'autre. Ron Athey a travaillé son corps pour lui et pour autrui. En retour, il a appris à se comporter et à se positionner par le regard d'autrui. La construction toute singulière de son apparence s'est faite d'abord pour marquer son appartenance à une sous-culture, puis elle s'est poursuivie. En s'inscrivant initialement dans une transgression des codes sociaux puis en exhibant son corps tatoué, il a participé – sans le vouloir – à la productions de nouvelles normes de l'apparence.

Le tatouage et le piercing sont désormais des techniques que l'on pourrait qualifier d'ordinaires. Néanmoins, leur usage social peut générer des discriminations et des stigmatisations, selon leur degré de visibilité et leur caractère discret ou au contraire excessif. Les esthétiques bricolées ne passent pas inaperçues. Et l'on peut se demander si les nouvelles transgressions, telles celles de Lukas Zpira qui se propose de « pirater le futur » (« Hacking the future »), ne sont pas la source de discriminations admises.



Lukas Zpira 2009

D'un côté, les tatouages faciaux des néo-punks, ceux des jeunes errants des mégapoles occidentales, ou encore ceux des membres de gangs mafieux sud-américains sont des signes de marginalité revendiqués. Ils peuvent justifier une inégalité de traitement à leur égard. A travers ces signes d'une identité marginale, interagissent le rejet qu'ils ont de la société et le rejet dont ils sont l'objet par la société. L'apparence affichée peut se lire comme une forme de suicide social. Le « no future » des punks se prolonge dans un « no return » antisocial. Il y aurait tout un travail à mener sur ces vulnérabilités liées à une apparence radicalement en rupture avec l'orthodoxie corporelle et avec l'ordre social. Il y aurait notamment à interroger la manière dont des personnes couvertes de tatouages ou de piercings sont traités dans l'ensemble des secteurs de la vie quotidienne par rapport à des personnes vierges de marques.

D'un autre côté, se trouvent des personnes dont les modifications corporelles peuvent surprendre, mais que le statut et l'activité protègent d'une discrimination constante. C'est le cas des acteurs et des actrices de la scène des modifications corporelles, des artistes et, plus généralement de toutes celles et de tous ceux qui d'une part ont une claire conscience des effets de leurs modifications sur autrui et qui, en conséquence, travaillent leur apparence de manière à explorer les nouveaux codes, sans se situer du côté de l'autodestruction. En clair, la marginalité liée à la mise en scène de leur apparence est largement contrebalancée par les bénéfices sociaux obtenus par cette même apparence. L'infraction aux codes sociaux n'implique pas ici une rupture avec l'ensemble des convenances sociales, bien au contraire. Elle produit plutôt un déplacement des normes plutôt qu'une démarcation, déplacement favorable à celles et à ceux qui le produisent.

Construction de soi et regard de l'autre

La construction de soi par le tatouage, le piercing, voire les implants ne résulte pas d'un processus isolé. Le regard d'autrui y joue un rôle d'autant plus important que les changements de l'apparence sont inhabituels. Lorsqu'il s'est fait poser ses implants transdermiques sur le crâne aux États-Unis il, Lukas Zpira me confiait par exemple sont inquiétude à l'idée de rentrer en France et d'affronter le regard des autres. Dans un processus de transformation qu'il avait débuté dix ans auparavant, il avait conscience du nouveau pas qu'il avait franchi. Il m'a également raconté comment cette appréhension a été levée. Sa fille âgée d'une dizaine d'années – et à qui il n'avait rien dit des implants – le rejoignait à New-York. En allant la chercher à l'aéroport, il se demandait comment elle allait réagir. Après un temps d'arrêt, elle lui dit : « *Papa t'es encore plus beau comme ça* ». Dès lors, il s'est senti en mesure d'accepter n'importe quel regard puisque celui de sa fille l'avait immédiatement accepté. Cette anecdote permet de situer l'importance

d'autrui dans la construction et l'acceptation de soi. Or, ce regard n'est jamais un regard purement singulier. Il résulte d'un apprentissage social. La fille de Lukas Zpira avait déjà vu des personnes modifiées de manière originale. Habitée à une culture de la différence, elle a vu son père avec les yeux de l'amour et non ceux de l'orthodoxie.

A contrario, Gwendoline, une jeune mère de trois enfants, elle-même tatouée sur le visage, les mains et au look anticonformiste exprime comment elle est l'objet, au



quotidien, de remarques discriminantes liées à son apparence. « *Je me demande comment on peut les laisser s'occuper des enfants* » a-t-elle par exemple entendu alors qu'elle attendait à la caisse d'un super marché. Sa différence est ici explicitement à l'origine des remarques désagréables. Jaugée et jugée par un regard orthodoxe, son apparence la situe du côté des personnes n'entrant pas dans les cadres sociaux de la maternité. Son originalité la discrédite aux yeux de celles et de ceux qui produisent ainsi, spontanément, une discrimination. Que cette discrimination ne relève

pas de la loi (parce qu'elle n'est suivie d'aucun acte) n'enlève rien à la différenciation de traitement dont elle est l'objet. Les interactions quotidiennes, les regards pesants sont ceux des adultes. Les enfants, eux, s'interrogent mais ne la rejettent pas, comme par exemple, cette petite fille de cinq ans qui lui a demandé, alors qu'elle lui faisait la bise pour la saluer : « *C'est ton vrai visage?* ».

Si une culture de la différence – j'entends ici une culture qui produit et accepte les différences et la pluralité qu'elle produit – engendre un respect vis-à-vis d'autrui, il est cependant possible de noter que les différences d'apparence au sein d'une même culture comme entre les cultures sont aussi des éléments pouvant générer des discriminations. Les manières dont l'autre s'habille, se coiffe, porte la barbe, orne son visage ou porte les bijoux sont autant d'éléments potentiellement porteurs de discriminations³. Et ces discriminations sont d'autant plus envisageables que l'affichage des différences est ostentatoire.

Or, ce caractère ostentatoire n'est pas réservé aux body-artistes ou aux marginaux des modifications corporelles. Il peut se manifester dans l'usage le plus banal et le plus contemporain du piercing et du tatouage, celui qu'en font les adolescents et les adolescentes.

Devenir soi... et le montrer

« Être soi » ou « devenir soi » suppose une reconnaissance par le groupe des personnes dont l'avis est significatif. Ces groupes peuvent être multiples, fluctuants, se constituer de façon variable selon les espaces et les contextes (scolarité, loisirs, vie de quartier) voire se projeter dans un univers virtuel (réseaux sociaux sur Internet, jeux de rôle). Néanmoins, il est admis que l'adolescence est une période de la vie durant laquelle se réalise l'entrée dans la vie adulte et s'expérimente l'affirmation de soi à travers les codes

³ C'est d'ailleurs sur ce point que s'est construite la polémique autour des propos de Nadine Moreno (secrétaire d'Etat à la famille) tenus le 15 décembre 2009 lors d'un débat public : « *On ne fait pas le procès d'un jeune musulman. Sa situation, moi, je la respecte. (...) Ce que je veux, c'est qu'il aime la France quand il vit dans ce pays, c'est qu'il trouve un travail et qu'il ne parle pas le verlan. C'est qu'il ne mette pas sa casquette à l'envers.* »

sociaux de l'apparence, de la séduction, de l'appartenance, de la sexualité... Et dans ces registres, les pairs jouent un rôle majeur.

Un double processus se produit qui consiste à la fois à se singulariser et à ressembler à celles et à ceux qui comptent. La singularisation se tisse dans l'imitation et dans l'affichage de cette imitation. Le piercing puis le tatouage participent de ce double affichage. Un observateur extérieur au groupe peut penser que tous ses membres s'ornent de la même façon. Or, il n'en est rien. Ou plutôt, ils s'ornent de la même façon, à quelques nuances près. Et ce sont ces nuances qui vont permettre l'affichage identitaire de chaque personne, à la fois similaire aux autres qui comptent et singulière parmi ces autres.

A l'adolescence, ces marques de l'identité doivent s'afficher. Il s'agit de se montrer pour être vu. Les piercings se portent sur le visage (autour des lèvres, sur les oreilles, les joues, les arcades sourcilières) ou bien sur le nombril (qui se montre) ou la langue (qui se tire). Les tatouages s'apposent sur le bas des reins, les bras, les épaules, les chevilles, la nuque... Un subtil jeu de cache-cache s'opère qui permet de montrer certaines marques à tout le monde et d'en garder d'autres pour les intimes ou les initiés.

Ces pratiques sont devenues un véritable enjeu non seulement de la construction de l'apparence, mais aussi de l'affirmation de soi contre ce qui peut être perçu comme « l'ordre adulte » des parents, des institutions, du monde du travail. En affichant piercings et tatouages les adolescents et les adolescentes placent leur corps au centre des interactions (et des négociations) avec leur entourage. Se faire percer la langue ou le nombril pour faire (presque) comme les copines ou bien l'arcade sourcilière pour faire (presque) comme les copains suppose discussions voire disputes avec les parents. Le refus de ces derniers conduit à un nombre très important de piercings ou de tatouages réalisés dès la majorité ou dans les tous premiers mois qui suivent les dix-huit ans. Devenir soi et l'afficher se fait à partir de la perception adolescente de la signification et des valeurs attribuées de manière différenciée à ces pratiques, selon que l'on est parent, enseignant, médecin, tous ces « prescripteurs de morale », ou bien... adolescent.

Par ailleurs, ces pratiques contribuent à l'apprentissage de la féminité et de la masculinité. La question de la mode est centrale. Elle produit une esthétisation et une érotisation de l'apparence, pour les filles comme pour les garçons. Le fait de dévoiler un tatouage tribal au bas des reins découvert par un pantalon taille basse, ou un piercing au nombril grâce à un tee-shirt court a autant d'impact érotique pour une fille que, pour un garçon celui de dévoiler une épaule recouverte d'un tatouage inspiré des Maoris ou la pointe d'un tatouage sortant du caleçon, au bas des abdominaux.

Les usages de ces pratiques adolescentes varient bien sûr selon l'âge, le sexe, le milieu social, le style de vie... Mais dans tous les cas, elles participent à l'affirmation de soi et à l'entrée dans la vie adulte. Elle inscrivent les expérimentations du look comme exploration identitaire, exploration qui conduit à porter un certain regard sur soi, à développer certaines stratégies pour se montrer à autrui, et à ajuster ces stratégies en fonction du regard renvoyé par autrui.

... et regard de l'institution

Parmi ces regards, celui des institutions est aussi important que celui des pairs, justement parce que les valeurs accordées à ces pratiques sont loin d'être partagées et

que certaines discriminations quotidiennes peuvent survenir dans les institutions. Dans les établissements scolaires, l'expérimentation des apparences se fait dans le cadre du règlement intérieur qui stipule la nécessité d'avoir une « tenue correcte ». L'incapacité à exprimer ce qu'est une telle tenue du point de vue de l'institution – qui pourtant la caractérise – est à l'origine d'un traitement différencié à l'égard des jeunes qui adoptent des tenues non conventionnelles. La transgression aux normes adultes dominantes, engendre des discriminations discrètes qui se traduit par des regards fuyants, gênés ou... gênants.

La définition de la « tenue correcte » se fait en négatif, par l'établissement d'une série d'interdits dont chacun est en lui-même une interpellation de l'institution, de ses normes et de ses peurs. Interdire le piercing ou les cheveux bleus, revient à interdire quoi, à privilégier quel ordre corporel ? L'établissement de ces règlements engendre des traitements inégalitaires basés sur la simple apparence corporelle et sur une différence traduisant une infraction à la norme institutionnelle. La question qui se pose est ici double. Du point de vue de l'institution, elle est celle de l'acceptation des différences, depuis le port d'un foulard, d'un pantalon taille basse ou d'un piercing porté au nez. Exclure un ou une élève pour une raison liée à son apparence physique risque fort d'être perçu par l'élève en question comme une discrimination. Par ailleurs, comment une institution qui promeut dans ses finalités la construction d'une société plurielle respectueuse des différences peut-elle arbitrairement interdire des usages qui sont par ailleurs socialement admis, voire valorisés ?

En l'absence de discussion sur cet arbitraire et sur les valeurs contenues dans l'adjectif « correct » la portée éducative d'un tel règlement risque d'échouer là où elle prétend agir : la construction d'une attitude socialement adaptée à une société respectueuse des différences. Pourtant, en proposant des modèles implicites de l'apparence et en exprimant les significations et les valeurs qu'ils accordent aux pratiques du piercing et du tatouage l'institution scolaire comme la famille contribuent à la transmission de codes sociaux.

Comme cela a été mentionné plus haut, la maîtrise de ces codes est une nécessité pour pouvoir évoluer en société, malgré des transformations importantes de l'apparence. Les codes préconisés par les institutions peuvent se comprendre comme des informations à intérioriser pour ne pas être soumis à discrimination. Tout se passe même comme si l'institution anticipait des discriminations à venir ailleurs en les produisant ici et maintenant.

Or, est-ce que le port d'un piercing ou d'un tatouage en soi peut être source de discrimination ? Ou bien est-ce la manière dont ils sont portés ? Si l'on considère que la plupart des décorations de soi arborées par les adolescentes et les adolescents ne sont pas outrancières, comment peut-on comprendre la stigmatisation dont ils peuvent être l'objet en recourant à une pratique largement diffusée ?

Il semble évident que bien d'autres éléments de la culture corporelle viennent interférer, comme le maintien, la tenue, le type de bijou, bref, la qualité de l'ornementation et la manière dont elle s'inscrit dans une corporéité. La question à se poser pourrait alors être la suivante : lors d'un entretien d'embauche, la discrimination pourrait-elle résulter du simple port d'un piercing ou d'un tatouage ? L'école et la famille devraient-elles préparer leurs élèves et leurs enfants à s'effacer corporellement pour satisfaire les normes imaginées du « monde du travail » ?

La question paraît moins être une question de principe qu'une question d'esthétique... et de distinction. Il importe dès lors de repérer ce qui peut, dans l'usage du piercing ou du tatouage, relever de la stigmatisation et ce qui entraîne une valorisation. Sur ce point, divers éléments ont déjà été présentés, liés à l'endroit et au type d'ornement, à la possibilité de jouer de sa visibilité... Il reste à situer comment la distinction ou au contraire la stigmatisation peuvent se produire à partir d'une très petite différence. Un même piercing, au même endroit, sous la lèvre inférieure par exemple, peut tout autant souligner la féminité d'une jeune fille ou au contraire indiquer une absence de distinction (qui pourrait alors être perçue comme de la vulgarité). D'où vient la perception hiérarchisée entre ces deux piercings ? D'abord, il s'agit de deux bijoux. Et le jugement de valeur qui sera porté sur la personne qui les porte n'échappe pas aux règles qui régissent les jugements portés d'après le type de boucle d'oreille, de collier ou de bague. Ensuite, il y a deux allures : chevelures, vêtements, manières de marcher, de parler, de regarder... deux manières d'exposer son corps. Bref, deux piercings similaires peuvent révéler deux cultures qui, au sein d'une même culture, renvoient à une hiérarchisation implicite qui va du vulgaire au distingué, de la discrimination à la valorisation.

Ce qui importe, c'est de permettre aux jeunes qui expérimentent le jeu avec leur apparence de saisir les codes qui leur permettent d'éviter ces discriminations ordinaires et, finalement d'échapper à la vulnérabilité comprise comme une exposition accrue aux atteintes de l'environnement. Ici, en l'occurrence, il importe de transmettre les éléments permettant de saisir ce qui – non pas dans *le* piercing ou dans *le* tatouage, mais dans *tel type* d'ornementation – peut être générateur de stigmatisation. L'action de l'institution plutôt qu'une interdiction qui, de fait, génère une discrimination sur la base de l'apparence, consisterait à sensibiliser les jeunes, pour qui ces pratiques participent à la construction de soi, à saisir les subtilités qui permette de passer de ce qu'on remarque et à ce qui (dé)marque dans l'apparence.

La portée éducative d'une telle attitude constitue un enjeu majeur dans la lutte contre les discriminations. D'abord, parce qu'elle permet aux individus de saisir ce qui, dans ce qui leur échappait jusqu'à présent, relève de leur pouvoir. Ensuite, parce qu'elle permet de lever les effets masquant sur les décisions rationnelles de ces discriminations discrètes. Cela autorise notamment les personnes subissant une discrimination en raison de leur apparence de ne pas l'attribuer à un autre critère, plus visible, ou identitairement plus significatif (par exemple, le sexe, l'origine géographique, la religion, les opinions politiques, le handicap...). Cela ne signifie pas que l'attention portée aux discriminations doivent se relâcher. Cela signifie au contraire que, compte tenu de l'existence de ces discriminations, il y a lieu de développer des stratégies permettant, sinon d'y échapper, du moins de les atténuer, grâce à un travail sur l'apparence.